

Zeitschrift: Saussurea : journal de la Société botanique de Genève
Herausgeber: Société botanique de Genève
Band: 44 (2015)

Buchbesprechung: Presse et publications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Presse et Publications

Cette rubrique est destinée aux nouvelles régionales et internationales touchant de près ou de loin à la botanique

Sommaire

**L'appel des fleurs, ou comment les fleurs
séduisent les chauves-souris ?** p. 35

Percevoir et bouger : les plantes aussi ! p. 36

Mousses de moine, de poète, de naturaliste p. 38

Respect de la nature : le Binz éthique ! p. 39



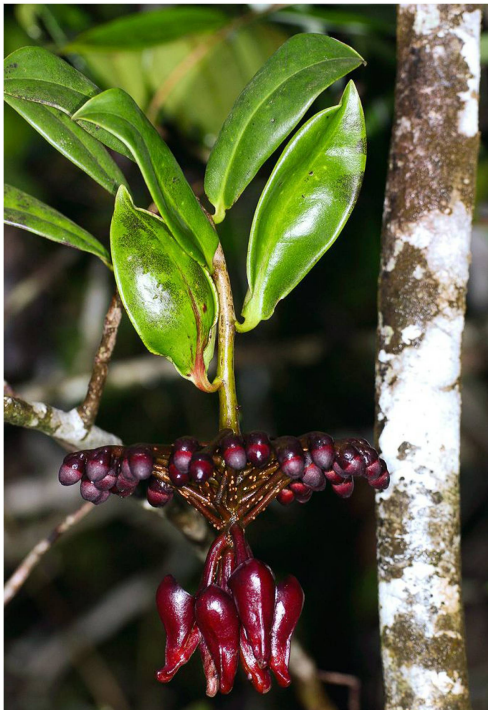
L'appel des fleurs, ou comment les fleurs séduisent les chauves-souris ?

Susan McGrath, *National Geographic*, mars 2014, pp. 128-139, à partir des recherches du Professeur Ralph Simon de l'Université d'Erlangen, Allemagne.

Nombreuses sont les chauves-souris des régions tropicales qui visitent les fleurs, se nourrissent de nectar et participent à la pollinisation. On a calculé que les chauves-souris sont dix fois plus efficaces que les colibris pour la pollinisation et qu'elles se déplacent sur des distances 200 fois plus grandes (allant jusqu'à 50 km) que les oiseaux-mouches, ce qui est très avantageux dans les forêts tropicales, où les espèces végétales sont plutôt rares et très disséminées. Certaines plantes épanouissent leurs fleurs la nuit (elles sont souvent de couleur jaune) et ont développé des mécanismes pour attirer les chauves-souris. Le sonar de ces dernières, contrairement aux espèces insectivores, émet des fréquences modulées qui permettent à ces chauves-souris de reconnaître taille, forme, position, texture, angle, profondeur et bien d'autres caractéristiques de l'objet qui fait écho à leurs ultra-sons. Pour assurer leur pollinisation par les chauves-souris, les fleurs émettent des odeurs soufrées, irrésistibles pour les chiroptères (alors que nous les classerions plutôt dans les planteurs : odeurs de cadavre, d'urine, de chou, de pourriture ou de « skunks » !).

Mais pour faciliter la localisation précise des sources de nectar, les fleurs (chez *Crescentia cujete*, le calabassier), ou certaines zones voisines, sont couvertes de cire, de façon à renvoyer efficacement les ultra-sons. Chez certaines espèces, un pétale (chez *Mucuna holtonii*, le pétale se modifie après la visite d'une chauve-souris, indiquant ainsi qu'il n'y a plus de nectar) ou une feuille (chez *Marcgravia evenia*) prend la forme d'une antenne parabolique et renvoie ainsi un écho particulièrement net et orienté vers la chauve-souris émettrice. D'autres plantes entourent leurs fleurs d'un petit tapis de grands poils serrés qui absorbent les sons (chez *Espositoa frutescens*, un cactus cierge). Chaque plante chiroptérophile développe ainsi une sorte d'empreinte digitale sonore en réponse à l'écholocation. Vient ensuite la classique asperion de la fourrure du visiteur avec du pollen, ce qui permet la pollinisation de la fleur visitée suivante. Ce n'est que depuis les années 1990 qu'on a commencé à décrypter ces phénomènes de coévolution entre les fleurs nocturnes et les chauves-souris.

J.E.



Marcgravia evenia



Mucuna holtonii

Percevoir et bouger : les plantes aussi !

Catherine Lenne *, Olivier Bodeau ** & Bruno Moulia *** : *Pour la Science* n°438, avril 2014.

* : Maître de conférences en botanique à l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand

** : Doctorant à l'IHPST à Paris

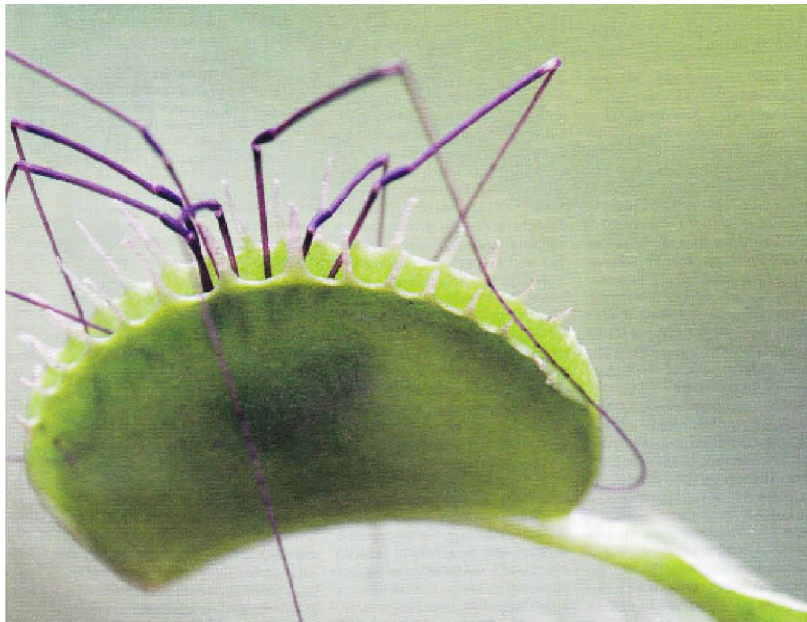
*** : dirige l'équipe Mécanobiologie des plantes de l'Université Blaise Pascal et de l'INRA.

On associe généralement le monde animal avec la sensibilité aux facteurs extérieurs et la capacité de réagir. Les plantes, fixées par leurs racines et immobiles, ne semblent pas à première vue réagir à leur environnement.

Pourtant, certaines réponses rapides et facilement observables contredisent cette impression. Citons par exemple la sensitive, *Mimosa pudica*, qui replie ses feuilles dès qu'on la touche, ou la feuille de dionée, *Dionaea muscipula*, qui emprisonne l'insecte qui a eu le malheur de frôler quelques poils sensitifs de sa nervure centrale. De même, l'observation puis l'étude des tropismes ont montré depuis longtemps que la croissance des plantes réagit aux facteurs extérieurs, la lumière ou la pesanteur par exemple. Les nouvelles techniques d'imagerie *in vivo* permettent d'observer en accéléré la croissance des plantes et montrent que, bien que fixées en terre, les plantes ne sont pas immobiles : la croissance des lianes, par exemple, décrit des spirales explorant l'espace, puis, dès que la plante rencontre un support, elle s'enroule autour de lui. Dans les dernières décennies, des biologistes, dont Bruno Moulia, coauteur de l'article cité, ont pu montrer que les plantes sont sensibles à la présence des autres, orientant leur croissance afin d'éviter de subir leur ombre.

Les plantes perçoivent donc leur environnement et modifient leur croissance en s'y adaptant. Quels sont les mécanismes internes qui leur permettent ces performances ? Existe-t-il chez elles quelque chose de comparable à l'influx nerveux des animaux ?

Les mécanismes des mouvements rapides de la sensitive sont connus depuis plusieurs décennies. La pression sur une foliolule ouvre des canaux ioniques dans la membrane des cellules à la base de la feuille (le pulvinus). Ils provoquent une sortie d'eau dans ces cellules qui perdent leur turgescence (le même phénomène est à l'origine de l'ouverture ou fermeture des pétales d'une fleur selon l'intensité lumineuse). La foliolule touchée n'est pas la seule à se replier. Le signal qui se propage est de nature électrique : quand on stimule une foliolule avec des électrodes placées sur le pétiole de la feuille, elles enregistrent une réponse comparable au potentiel d'action d'un neurone. Or la plante n'a pas de nerfs. On suppose que les signaux se propagent à travers les cellules vivantes du phloème. Les cellules communiquent entre elles par des ouvertures dans leur paroi, les plasmodesmes, et possèdent en fait la même membrane plasmique. Les auteurs comparent le phloème à un grand axone. La vitesse de propagation y est très inférieure à celle que l'on connaît chez les animaux : un à cinq



La dionée attrape-mouche se referme comme un piège à loup sur les insectes qui effleurent ses poils sensibles. Cette plante carnivore est donc dotée de sensibilité et de motricité. Chez la plupart des autres plantes, ces facultés sont moins visibles, mais néanmoins présentes.

cm/sec. Le phloème aurait donc une double fonction, vasculaire et « neurale ». On ne connaît pas à ce jour d'équivalents végétaux aux synapses.

Les signaux électrochimiques du phloème ne sont pas les seuls facteurs du contrôle des mouvements. L'importance de l'auxine, hormone de croissance, est connue depuis près de 100 ans. A faible concentration, elle stimule la croissance ou l'inhibe dans le cas contraire. Elle circule de cellule en cellule, généralement de haut en bas, traversant les membranes grâce à des protéines transporteurs d'auxine. Sous l'effet d'une lumière anisotrope, ces transporteurs se déplacent et l'hormone peut circuler latéralement, phénomène à la base du phototropisme. D'autres mécanismes s'ajoutent expliquant la capacité des plantes à percevoir la verticalité, mécanismes que les

auteurs de l'article s'efforcent d'élucider : dans les pointes des racines, dans les tissus périphériques des jeunes tiges, se trouvent des cellules, nommées statocytes, qui contiennent des grains d'amidon de l'ordre du micron. Ils se déposent sous l'action de la gravité sur le fond de la cellule. Cela rappelle les otolithes dans les canaux de l'oreille interne. Le poids des statolithes sur le fond des cellules végétales provoque l'ouverture de canaux ioniques locaux. Ceci aboutirait à la redistribution des transporteurs d'auxine.

Les recherches récentes effectuées sur *Arabidopsis thaliana* par l'équipe de Bruno Mulia ont montré qu'en plus de la perception de l'écart de la plante par rapport à la verticale, il existe un mécanisme correcteur qui permet à chaque cellule de contrôler sa posture. Les plantes seraient donc capables de proprioception. Cette observation a été vérifiée sur onze autres espèces de plantes. Ainsi les plantes réajustent leur posture en permanence en réponse à plusieurs types de signaux, tels la lumière, la gravité et la déformation. L'auxine, qui joue un rôle important pour traduire les perceptions en motricité, interagit avec d'autres mécanismes (courants ioniques, potentiel d'action, hormones).

La sensorimotricité des plantes est fondée sur un nombre restreint de structures. Les mêmes cellules assurent à la fois la fonction squelettique et la fonction motrice, et les « influx nerveux » sont transportés par la voie « vasculaire ». En outre, l'ensemble du corps de la plante est doué de sensorimotricité.

Depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, les biologistes mettent en évidence une certaine réactivité des plantes aux perturbations extérieures. Petit à petit, on découvre chez elles une sensorimotricité riche et originale. Dans le monde animal, croissance et motricité sont des processus séparés, mais chez les plantes elles se confondent : la croissance est le moteur de la motricité. En outre la motricité animale est fondée sur des organes bien définis (les yeux, les muscles par exemple), tandis que chez les plantes elle est plus diffuse. C'est pourquoi sa mise en évidence a été moins immédiate.

JF

Mousses de moine, de poète, de naturaliste

Véronique Brindeau (2012). *Louange des mousses*, Arles, Philippe Piquier (réédition au format de poche en 2014), 88 p.

Laurent Burgisser & Ariane Cailliau (2012). « *Les Mousses* » : *Liste Rouge, inventaire et initiation aux bryophytes du canton de Genève*. Genève, Conservatoire et jardin botaniques de la ville de Genève, 168 p.

Pluie d'averse
Sans un bruit sur la mousse
Me reviennent les choses du passé

(Yosa Buson - 1716-1783)

Sans doute, la considération qu'on porte aux « mousses » - comme aussi le côté où l'on penche entre lumière et ombre - marque-t-elle plus subtilement que tout autre l'écart entre deux esprits : « [...] c'est bien au Japon, et là seulement, que l'on cultive et admire ces mousses modestes, détestées de nos jardiniers, tout occupés au contraire à les détruire. Quand le Japon les apprécie, les entretient et les cultive, l'Occident les ignore le plus souvent ou les chasse : ennemies jurées de la divinité pelouse, elles ne font guère les délices que de quelques botanistes. » (Brindeau, p. 10)

Ceux-ci, comme nos deux bryologues auteurs du récent inventaire du canton de Genève, doivent certes avoir fait de l'ombre et du sous-bois les temples de leurs émerveillements. Mais ils nous entraînent aussi sur d'autres terrains : bois morts, vieux murs, pavés des rues, tombes, prairies sèches ou sables humides... L'écologie de « la plus pauvre et la moins délibérée des parures » (*ibid.*), souvent très spécifique au regard des espèces, recouvre tous les milieux possibles, secs ou humides, ombragés ou lumineux.

Naturel, sobriété, dépouillement : les mousses, au Japon, sont l'emblème d'une esthétique et d'une spiritualité. Le jardinier, tout au plus, conduit la mousse, il n'en dispose pas. Car elle ne se prête pas à la figuration : elle est matière du temps, invitation à l'éloignement du monde, acquiescement au passage. Sur le chemin du pavillon du thé, l'abri protecteur, cette nappe continue qu'on arrose en signe de bienvenue est dite « terre de rosée », indiquant son évanescence, son lien profond à l'élément vital, propice au sommeil et aux songes, au voyage vers tous les au-delà. La mousse recouvre le sol, comme le fait la neige l'hiver, en un éternel printemps.

On ne s'étonnera donc pas, au vu de la puissance symbolique qu'elles contiennent à leurs yeux, que les Japonais ne possèdent pas moins de 300 mots vernaculaires pour désigner les espèces de mousses (et nous seulement quelques-uns), beaucoup de ces mots dépassant de loin la simple teneur descriptive. « On pourrait presque à l'infini les appeler en une litanie dont la « mousse du souvenir », *shinobugoke*, serait la première nommée, elle qui dessine en réduction, comme autant d'étoiles, les fines terminaisons de cette fougère dont on teignait autrefois les étoffes dans cette province de Shinobu, qui se trouve être aussi le vocable du souvenir et parfois du regret. » (*Ibid.*, p. 18) – de cette fougère, on tirait une teinture fameuse parce qu'elle s'effaçait graduellement.

Comme nous ne transposerons pas sans *kitsch* ni sans ridicule une culture aussi subtile sous nos latitudes, il vaut mieux emprunter une voie qui nous est familière, celle de la connaissance, pour nous approcher de ce monde merveilleux. C'est à quoi nous convient Laurent Burgisser et Ariane Cailliau, qui ont voulu joindre à leur inventaire du canton un manuel d'initiation à leur reconnaissance et une information assez large à destination du grand public. Le but, comme celui de toute Liste Rouge, est de fournir une base à l'action des Pouvoirs publics (protection, mise en valeur), mais, dans ce cas, de faire aussi sortir de l'indifférence ce parent pauvre de la botanique. On n'en deviendra certes pas d'un coup bryologue (l'absence de flore en langue française est un des signes de la désaffection qu'on indiquait) ; mais l'intérêt s'éveille à travers cette lecture qui sait se faire plaisante, notamment grâce à la description de neuf milieux où l'on peut observer les espèces les plus remarquables que possède le canton (les mousses sont des indicateurs phytosociologiques très fins).

L'inventaire dénombre « 361 taxons à Genève, dont 2 anthocérotes, 62 hépatiques et 297 mousses (c'est-à-dire 33% de la flore bryologique suisse) » (p. 117) ; chaque taxon est accompagné de son statut au regard des menaces qui pèsent sur lui et d'une notice sur les conditions de sa présence dans le canton. Autant que les données historiques permettent de l'établir – elles ont été passées au peigne fin par les auteurs -, on déplore une perte d'environ 19% (67 taxons) depuis le siècle dernier, le plus souvent parmi les espèces inféodées aux milieux secs et caillouteux, ou, au contraire, liées aux zones humides (suintement, prés humides, marécages), deux types d'habitats très menacés dans un canton qui s'urbanise et qui pratique une agriculture intensive. A l'inverse, 105 taxons ont été nouvellement trouvés (24% des espèces du canton), dont un néophyte à surveiller (*Campylopus introflexus*). L'ouvrage s'impose de fait comme une référence pour toutes les études à venir.

Deux livres qui, dans la diversité de leurs points de vue, sont des invitations au changement d'échelle, à l'affinement de notre perception – la connaissance des « mousses » introduit à l'horizon intime de la Nature.

BS

Respect de la nature : le Binz éthique !

Gérard Hess (2013). *Ethiques de la nature*. Paris, Presses universitaires de France, 422 p.

Commission fédérale d'éthique pour la biotechnologie dans le domaine non humain [CENH] (2008). *La dignité de la créature dans le règne végétal : la question du respect des plantes au nom de leur valeur morale*. Bern, CENH, 22 p. URL : www.ekah.admin.ch

Envisageons la situation pour nous familière d'un botaniste rejoignant, flore et sandwich dans le sac-à-dos, un groupe de la SBG sur le terrain d'une herborisation. Comment une réflexion morale s'insinuerait-elle dans cette activité parmi les plus placides qui soient ? Ce botaniste a bien sûr accompli préalablement certains devoirs, comme de payer son billet de train et, c'est souhaitable, de régler sa cotisation à la Société ; et il se promet à lui-même de garder son calme, à tout le moins de rester poli, à l'égard de tel membre du groupe qui, il le sait, lui ira, comme toujours, inévitablement sous les ongles... Son humeur, se dit-il, ne doit pas gâcher le plaisir de tous, ni compromettre la réussite de la journée. Ce sont là des dimensions morales qui n'ont rien de bien spécifiques et elles se rencontrent plus ou moins dans toutes les situations de la vie quotidienne; on aura d'ailleurs reconnu les trois motifs de justifications morales les plus classiques : devoir, vertu et bonheur général.

Resserrons donc la focale éthique sur son aspect proprement « environnemental », comme y invite le philosophe Gérard Hess, professeur à l'Université de Lausanne, dans son livre introductif aux *Ethiques de la nature*, un champ proliférant de la réflexion philosophique contemporaine. On pourra remarquer d'abord que la promenade de notre botaniste, aussi simple et benoîte qu'elle paraisse, manifeste des modes distincts, parfois dramatiquement irréconciliables, de relations à la nature : a) une nature conçue comme ressource exploitable, nature appréhendée comme produit, qu'on dira selon les mots du philosophe : « nature-artefact », car transformée par l'homme dans une perspective technologique – c'est elle notamment que le promeneur a certainement mise à profit pour se rendre à son rendez-vous. b) Mais le sens qu'il donne à sa journée traduit une relation tout autre à la nature, une nature sensible cette fois, qui l'émeut par sa beauté et son mystère et dans laquelle il peut s'immerger – on l'appellera « nature-paysage » ou « habitat ». c) Enfin, son activité même de naturaliste, l'observation des espèces et des milieux, leur inscription par la détermination dans une architectonique du vivant, relève d'un regard attentif à la nature comme productrice de formes, créatrice et agissante d'elle-même – c'est la « nature-*poiésis* » (selon un terme aristotélicien), qui est prise dans une perspective génétique et évolutive, dans laquelle l'espèce humaine s'inscrit elle aussi.

Cette triple relation à la nature (telle qu'elle est comprise en Occident du moins) débroussaille quelque peu la question de l'éthique environnementale. Dominante depuis le XVIII^e siècle, la perspective technologique, qui sépare l'homme de la nature, a provoqué l'enchaînement de désastres aujourd'hui bien établis, de la destruction des milieux à la barbarie de l'industrie agroalimentaire – avec certes, aussi, passablement de bienfaits –, et a conduit les philosophes, depuis les années soixante-dix du siècle dernier, à développer de nouvelles approches éthiques. Parce que la nature conçue comme artefact implique sa domination au profit de l'homme, les questionnements moraux qu'elle suscite (par exemple, celui de la juste répartition des ressources) restent du ressort de la tradition éthique, qui s'est donné pour tâche de gérer les relations des hommes entre-eux. L'éthique environnementale proprement dite ne surgit qu'à partir du moment où l'on pose la question de la valeur morale qu'il revient d'attribuer aux autres dimensions de notre relation à la nature : la « nature-habitat » et la « nature-*poiésis* » ; c'est-à-dire quand on envisage d'étendre la communauté des sujets moraux au-delà de la stricte humanité.

Le livre de Gérard Hess se veut une introduction – de lecture relativement aisée, mais qui demande de l'engagement – à la pluralité des perspectives qu'ont prises aujourd'hui les *Ethiques de la nature* (le pluriel de son titre doit être remarqué). Il est une boussole nécessaire à celui ou celle qui chercherait à s'orienter dans le maquis des conceptions de l'éthique environnementale et y trouver matière à sa propre pensée. On ne saurait en donner ici qu'un très bref aperçu. En guise d'apéritif, voici de quoi stimuler quelques réflexions philosophiques ; on reprend en les simplifiant beaucoup les éléments de typologie que l'auteur a dressés (chapitres IV et V) et sur lesquels il fonde en partie la conception de son ouvrage. La forme adoptée ici ne devrait pas trop rebuter un botaniste.

Clé des familles de pensée en éthique de la nature : le Binz éthique

1. • Vous pensez que c'est l'humanité dans l'homme qui fonde la moralité2
• Vous ne pensez pas qu'il faut réserver à l'être humain un privilège moral exclusif4
2. • Vous pensez que l'homme tire son privilège moral de sa place dans la Création.
Théocentrisme : créé à la ressemblance de Dieu, c'est du respect de la Volonté divine que l'homme dérive ses devoirs moraux envers les autres hommes et envers les créatures et la nature en général.
• Vous pensez que la moralité provient d'une valeur intrinsèque que possède l'être humain3
3. • Vous pensez que la moralité tient aux valeurs intrinsèques de la raison humaine et de la liberté.
Anthropocentrisme moral : la valeur morale n'a de sens que pour l'homme et en direction de lui, parce qu'il est seul (comme l'indique l'usage du langage) à posséder les capacités cognitives dérivées de la raison, qui lui confère autonomie et liberté. - Remarquons que ce critère exclut les déficients mentaux, mais pourrait inclure comme sujets moraux certains animaux (et d'éventuels extraterrestres).
• Vous pensez que c'est son appartenance à l'espèce humaine qui donne sa valeur morale à l'homme.
Spécisme : tous les êtres humains en tant qu'ils sont des *Homo sapiens*, même si leurs capacités sont détériorées (enfants, handicapés, déments) sont des sujets moraux.- Un spécisme « élargi » (la variété « phylogénétique ») inclut tous les Hominidés, c'est-à-dire aussi les grands singes.
4. • Vous pensez que la sensibilité est la valeur intrinsèque qui définit un sujet moral, quelle que soit son espèce.
Pathocentrisme : les capacités à ressentir de la douleur et à éprouver du plaisir sont seules pertinentes en morale (c'est cela que les êtres veulent fuir ou au contraire recherchent). Les êtres humains, évidemment, mais aussi beaucoup d'animaux doués de sensibilité (de croyances, de désirs...) ont droit à la considération et au respect de leurs aspirations à vivre sans souffrance une vie « heureuse ».
• Vous pensez que pour être considéré moralement, il suffit à l'être naturel d'être vivant.5
5. • Vous pensez que chaque être vivant individuellement poursuit une finalité biologique qui suffit à en faire un sujet moral, même si cette poursuite est inconsciente.
Biocentrisme : la communauté morale inclut tous les organismes vivants, y compris les micro-organismes, mais non la matière inanimée.
• Vous pensez qu'il faut reconnaître une valeur morale au « Tout » de la nature6
6. • Vous pensez que des totalités collectives, comme les espèces, les écosystèmes, voire la biosphère, poursuivent également des finalités (harmonie, équilibre, beauté, etc.) et que cela en fait des sujets moraux.
Écocentrisme basé sur la finalité : la communauté morale comprend les êtres humains, tous les animaux, toutes les plantes, ainsi que des entités collectives comme les espèces, les écosystèmes et la biosphère. Une variété très rare de l'écocentrisme inclut également la matière, estimant que les propriétés du vivant - donc une finalité - sont présentes même au niveau physico-chimique (variété dite de « hylozoïsme moral », uniquement présente dans l'œuvre du philosophe allemand Hans Jonas).
• Vous pensez qu'il faut identifier l'homme et la nature que ce soit en raison de son histoire biologique, de sa dépendance écologique ou encore de l'extension ultime de son altruisme à la communauté naturelle dans son ensemble.
Écocentrisme basé sur l'identification : la valeur morale est manifestée par la totalité, communautés biotique ou biosphérique, Tout de la nature, écoumène, etc.

L'usage du Binz éthique présente évidemment des choix périlleux qui ne sauraient reposer sur une simple adhésion spontanée à l'une ou l'autre des options dichotomiques qu'il propose. L'intérêt de l'investigation philosophique n'est pas, contrairement à ce qu'on pourrait croire, de fournir une assise stable à nos convictions, mais bien d'en mettre en cause les présupposés, d'en évaluer les conséquences, d'en prolonger l'élaboration en réponse aux objections qui lui sont faites. La seconde partie d'*Ethiques de la nature* reprend une à une ces « postures philosophiques » pour les décrire historiquement et les passer au crible de leurs argumentations croisées. Plusieurs de celles qui viennent d'être définies butent notamment contre les conditions mêmes de leur application, ce qui, avouons-le, est plus que gênant pour une pensée qui se donne comme une « éthique » (par exemple, cette question avec laquelle Albert Schweitzer, un des fondateurs du biocentrisme, eut fort à faire : comment respecter « la » vie, alors que la conservation d'une vie singulière implique nécessairement le sacrifice d'une autre ?). Mais ce n'est peut-être pas non plus une raison pour les rejeter sans examen. Dans le cadre de ce court compte rendu, il est impossible de développer plus avant ces réflexions captivantes, et encore moins de discuter la présentation qu'en fait l'auteur, ni ses propres thèses. Je serai satisfait, cependant, si j'ai suscité chez le naturaliste une curiosité et un intérêt pour un livre de philosophie qui le guidera dans la recherche des meilleurs fondements conceptuels possibles et cohérents en vue de la protection et de la conservation de ce qui lui est si cher.

J'invite vivement celles et ceux qui voudraient exercer leur sagacité éthique sur un cas concret, la « dignité des plantes », à jeter un coup d'œil sur le net au compte-rendu des discussions tenues à ce propos par la Commission fédérale d'éthique pour la biotechnologie dans le domaine non humain (CENH) – car une telle instance existe dans notre beau pays. Ils y verront que ce qui peut passer pour d'abstraites élucubrations trouve des implications directes lorsqu'il s'agit de se pencher sur la question de la « valeur morale » des plantes (et donc de l'attitude éthiquement correcte à tenir à leur égard). La question est bien centrée sur la valeur intrinsèque – le « bien propre » - qu'on devrait reconnaître à la plante et qui fonderait sa valeur morale. Or la réflexion doit démêler deux difficultés pour lesquelles la connaissance actuelle ne fournit pas de réponse tranchée : celle de l'individualité du végétal (thème développé notamment par Francis Hallé) et celle de sa possible sensibilité. Si sur ces deux points, ainsi que sur les positions éthiques de principe à tenir, les débats au sein de la commission sont restés indécis, il a cependant été possible de tirer quelques conclusions plus ou moins consensuelles : rejet moral de tout traitement arbitraire envers les plantes ; limitation de l'instrumentalisation des plantes et de leur appropriation (c'est-à-dire nécessité d'en fournir la justification morale); réserves faites à l'encontre de leur modification génétique - faut-il comprendre aussi leur sélection ? - en cas d'atteinte à leurs capacités reproductives et d'adaptation ; dans tous les cas, il s'agit de tenir compte des structures relationnelles naturelles qu'entretiennent les végétaux avec leur environnement ! D'apparences modestes, on voit que de telles préconisations éthiques auraient un impact assez important sur nos pratiques si elles devaient être un jour prises au sérieux. Pensez-y la prochaine fois que vous empoignez votre sécateur ou que vous vous apprêtez à coller vos spécimens sur les pages de votre herbier.

BS